



8. Étang de l'Oisonnière

État des lieux

L'étang de l'Oisonnière se situe au sud du bourg de Tigy, au sein d'une matrice de parcelles forestières. Il est bordé à l'Est par des jardins particuliers, formant des ouvertures dans le couvert boisé. L'étang est installé sur le cours d'un petit ruisseau, affluent du Leu. Une mare est également présente à l'ouest de l'étang.

Patrimoine naturel remarquable

Faune : 34 espèces d'oiseaux ont été recensées dont la moitié sont nicheuses certaines ou probables (Héron cendré, Pic mar, Buse variable). Le **Chevalier guignette**, espèce « en danger » fréquente l'étang. Parallèlement, une espèce de libellule classée « vulnérable » a été observée en grand nombre sur les herbiers de nénuphars, l'**Agrion orangé**. Quatre espèces de chauves-souris ont également été rencontrées. L'étang constitue un élément essentiel de leurs territoires de chasse.

Flore : cinq espèces patrimoniales à fort enjeux ont été recensées. Parmi elles, la **Laiche noire** et la **Potentille des marais**. Cette dernière est inscrite en tant que « en danger critique » sur la liste rouge régionale. La Potentille des marais occupe une toute petite station entre l'étang et la digue. Le site présente une grande diversité floristique. Cela est en partie dû à la topographie des berges de l'étang, constituées de pentes très douces, favorisant ainsi l'étalement de la végétation.

Menaces potentielles

- Etant situé à l'extérieur du village, sur une zone à faible fréquentation (pêche, randonnée), le site semble peu menacé (activités humaines limitées) ;
- Cependant, sur le long terme, l'eutrophisation des plans d'eau et de leurs abords pourrait faciliter la croissance d'espèces végétales nitrophiles, de moindre intérêt écologique, ce qui aboutirait à une banalisation de la végétation ;
- Il existe toutefois un risque potentiel de fermeture du milieu, notamment au niveau de la mare végétalisée (si implantation de saules) ;
- La vigilance reste de mise par rapport aux poissons présents dans l'étang, afin qu'ils n'impactent pas les amphibiens ou les insectes.

Quelques chiffres

Type : Etang

Surface : 12 ha

Intérêt écologique : fort

Nombre d'espèces (dont patrimoniales) :

- Flore : 127 (6)
- Faune : 71 (8)

Nombre d'espèces invasives : 1

Etat de conservation :



Chevalier guignette
@Wikicommons



Potentille des marais
@Wikicommons



Agrion orangé
© Nicolas Déjean, LNE


Espèces remarquables

Amphibiens

Grenouille verte 

Oiseaux

Chevalier guignette 

Héron cendré 

Pic mar 


Pouillot fitis 

Odonates

Agrion orangé 


Flore

Cormier 

Isnardie des marais 


Laiche noire 

Orobanche du trèfle 

Potentille des marais 

Sphaigne 

Flore invasive

Renouée du Japon 

Limite administrative

Site Tigy 

Limite communal 

0 50 100 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 03/2023

Etang de l'Oisonnière LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES



Source : LNE, BD Ortho 2016, BRGM

Enjeux du site

- ✓ **Maintien de la qualité de l'eau de l'étang et accueillir une plus grande diversité d'espèces végétales dans la mare ;**
- ✓ **Maintien de la diversité d'espèces végétales, en particulier de la station de Potentille des marais et de Laiche noire ;**
- ✓ **Conservation de la végétation spontanée pour l'accueil de la faune.**

Objectifs et préconisations de gestion

Objectif 1	Maintenir la qualité de l'eau de l'étang
Action 1-1	Réaliser des opérations de vidanges environ tous les 10 ans suivies d'assecs et de remplissage afin de limiter le développement de la vase ou la prolifération d'éventuelles maladies piscicoles. L'assec est à réaliser lors des périodes de fortes chaleurs (de fin juin à mi-septembre). Il est important de laisser une petite zone en eau (digues réalisées avec les vases de l'étang par exemple) pour les amphibiens et insectes aquatiques. Suivant le niveau d'empoisonnement du milieu, il est nécessaire de retirer les individus présents en les déplaçant dans un autre étang ou pêcherie. La vidange d'un étang de plus de 3 ha est soumise à demande d'autorisation auprès des services de la DDT. La présence d'ouvrages hydrauliques fonctionnels (moines, bassins de décantation, pêcheries...) permet le maintien de la bonne qualité écologique de l'étang sur le long terme. Il est nécessaire d'assurer leur entretien et/ou mise en place.
Action 1-2	Laisser se développer la végétation aquatique (herbiers, héliophytes...). Cette dernière possède un grand pouvoir d'épuration des eaux, elle sert de support de ponte aux amphibiens (tritons, grenouilles) et aux insectes (libellules en particulier).
Action 1-3	Surveiller les arbres qui poussent sur la digue pour éviter sa dégradation; si nécessaire en abattre quelques-uns. Entretien et restaurer la digue afin qu'elle ne se rompe pas.
Objectif 2	Accueillir une plus grande diversité d'espèces végétales au sein de la mare
Action 2-1	Contrôler le développement des ligneux à proximité immédiate de la mare : élaguer les branches des jeunes saules présents sur les berges et s'assurer que la mare reste bien ensoleillée.
Action 2-2	À terme, si la mare vient à se combler, il sera nécessaire d'envisager un curage. Cette intervention doit se répartir sur deux ans, en ne curant qu'une moitié du plan d'eau par automne. Éviter d'intervenir sur des sols engorgés (attention à la portance de la pelle mécanique). Tous les matériaux extraits doivent séjourner quelques jours sur les berges avant d'être exportés, pour permettre à la faune piégée de retourner dans l'eau.
Action 2-3	Conserver des berges ensauvagées avec de la végétation spontanée.
Objectif 3	Maintenir les habitats présents
Action 3-1	Conserver la saulaie située dans la partie sud de l'étang. Cette dernière sert de refuge et de site de nidification pour la faune. En effet, le Héron cendré (présence de quelques nids) et le Pouillot fitis sont présents et méritent une attention particulière.
Action 3-2	Se rapprocher des gestionnaires forestiers afin de conserver quelques îlots de sénescence dans la parcelle située à l'ouest de l'étang. Les vieux chênes représentent un habitat favorable pour les espèces de pics forestiers (Pic épeiche et Pic mar).
Objectif 4	Préserver les espèces présentes
Action 4-1	Ne pas faucher la station de Potentielle des marais pendant sa période de floraison et de fructification (mai à juillet) et laisser une bande tampon d'un à deux mètres autour de la station, sans fauche durant cette période. L'espèce a fortement régressé en région et sa présence ici témoigne du bon état de conservation de l'étang.

Objectif 5	Contenir les espèces exotiques envahissantes
Action 5-1	Concernant la station de Renouée du japon (nord de la digue), il faut impérativement éviter son expansion . Son développement sur les berges de l'étang entrainerait l'homogénéisation de la végétation et une perte de biodiversité forte. Il s'agit donc de veiller à ce que la station ne s'étende pas, notamment en maintenant un maximum d'ombre.